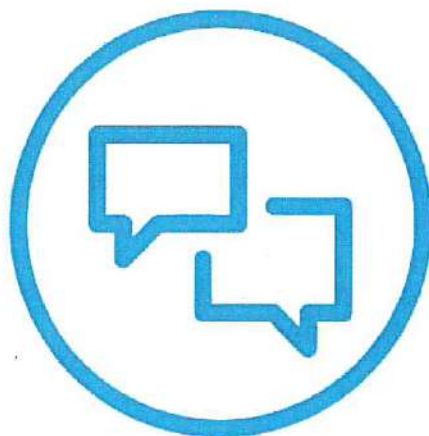


SOREC

**ASSOCIATION FEDERATION
DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU
CALVADOS**

*41 Rue des compagnons
14000 CAEN*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022**



Écoute



Certification



Risque

SOREC

SAS SOREC

9 rue Ferdinand Buisson BP 20405 Saint-Contest
14 654 CARPIQUET CEDEX

Tél. : +33 (0)2 31 53 55 35
www.sorec.net

A l'Assemblée Générale de l'Association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS**, relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus

SOREC

importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel sont les suivantes :

- Les règles et méthodes comptables :
Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons été conduits à examiner la régularité et le respect des principes comptables décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels et la présentation qui en est faite.
- Les charges à payer :
Nous nous sommes assurés que les charges à payer concernant les dégâts ont été provisionnées dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SOREC

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

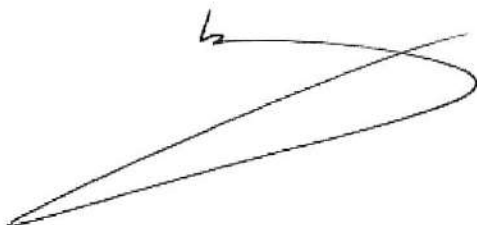
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à SAINT-CONTEST,
Le 17 mars 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
SAS SOREC

Cédric BOUVIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a long horizontal stroke and a loop.

Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes	5 072		5 072	2 452
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	825 837	567 294	258 543	261 844
	Constructions	1 983 181	1 470 821	512 360	529 823
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	159 260	117 530	41 730	32 507
	Autres immobilisations corporelles	273 410	181 167	92 243	60 745
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 235		5 235	5 235
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	60		60	60
	Prêts	1 524		1 524	1 524
	Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL (I)		3 254 079	2 336 812	917 267	894 690
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	41 635		41 635	30 433
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 275		4 275	10 714
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	322 139		322 139	325 896
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	262 823		262 823	160 743
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	556 483		556 483	476 633
	DISPONIBILITES	3 108 920		3 108 920	3 391 415
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	51 137		51 137	60 329
	TOTAL (II)	4 347 412		4 347 412	4 456 164
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		7 601 492	2 336 812	5 264 680	5 350 855
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				2 024	2 024
(3) dont à plus d'un an					
SOREC					

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Bilan Passif

		30/06/2022	30/06/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation	850 000	850 000
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	3 463 059	3 587 903
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	75 643	(124 844)
	Total des fonds propres (situation nette)	4 388 702	4 313 059
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 388 702	4 313 059
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	81 421	79 728
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	81 421	79 728
Provisions	Provisions pour risques	40 000	40 000
	Provisions pour charges	103 815	101 266
	Total des provisions	143 815	141 266
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	128	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 938	93 053
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	45 644	40 814
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 367
	Autres dettes	53 067	151 797
	Produits constatés d'avance	448 965	512 771
	Total des dettes	650 741	816 802
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 264 680	5 350 855
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	75 642,87	(124 844,38)
(1)	Dont à moins d'un an	650 613	816 802
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

SOREC

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2022	30/06/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	7 299	10 173
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	19 582	6 888
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 387 160	1 397 113
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	195 395	188 235
	Utilisations des fonds dédiés	79 728	
	Autres produits	266 853	253 179
Total des produits d'exploitation		1 956 018	1 855 587
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	2 264	9 031
	Variation de stock	(3 935)	(16 167)
	Achats de matières et autres approvisionnements	15 732	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	512 406	415 277
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	61 934	63 621
	Salaires et traitements	470 587	516 613
	Charges sociales	199 211	207 797
	Dotation aux amortissements et dépréciations	85 236	74 794
	Dotation aux provisions	2 549	
	Reports en fonds dédiés	81 421	79 728
	Autres charges	239 332	223 841
	Total des charges d'exploitation	1 666 738	1 574 536
RESULTAT D'EXPLOITATION		289 280	281 052

SOREC

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		289 280	281 052
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	14 440	11 646
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		14 440	11 646
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		14 440	11 646
RESULTAT COURANT avant impôts		303 720	292 697
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	781 680	513 899
	Sur opérations en capital	2 430	19 610
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	784 110	533 509
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 012 187	909 672
	Sur opérations en capital		1 379
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		40 000
	Total des charges exceptionnelles	1 012 187	951 051
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(228 077)	(417 542)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 754 568	2 400 742
TOTAL DES CHARGES		2 678 925	2 525 586
EXCEDENT ou DEFICIT		75 643	(124 844)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

SOREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 264 680** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 754 568** euros et un total **charges** de **2 678 925** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **75 643** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Objet social

La fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents. Elle apporte son concours à la prévention du braconnage.

Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser. Elle conduit des actions d'information, de formation, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires, du public et des chasseurs et, le cas échéant, des gardes-chasse particuliers.

Elle exerce, pour la gestion des associations communales et intercommunales de chasse agréées, les missions qui lui sont confiées par la section 1 du chapitre II du titre II du livre IV du code de l'environnement et coordonne l'action de ses associations. Elle assure la gestion des plans de chasse individuels conformément aux dispositions des articles L. 425-8 et L. 425-10 du code de l'environnement.

Elle assure la validation annuelle du permis de chasser et la délivrance des autorisations de chasse accompagnée.

Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 et L. 426-5 du code de l'environnement. Elle conduit également des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier ainsi que des actions participant à la prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elle contribue financièrement au fonds mentionné à l'article L. 421-14 du code de l'environnement, pour un montant fixé par décret et qui ne peut être inférieur à 5 € par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.

Elle élabore en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L. 425-1 du code de l'environnement.

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs. La fédération départementale des chasseurs peut recruter, pour l'exercice de ses missions, des agents de développement mandatés à cet effet. Ceux-ci veillent notamment au respect du schéma départemental de gestion cynégétique.

La fédération départementale des chasseurs peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre I et du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Règles et Méthodes Comptables

qu'elle a pour objet de défendre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application du règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 a conduit à des changements dans les méthodes de comptabilisation et dans les méthodes de présentation des états financiers..

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais annexes, y compris frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 8 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 15 ans
- Matériel et outillage: 3 à 8 ans
- Matériel de transport: 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau : 8 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Engagement de retraite

L'engagement en matière de retraite est comptabilisé chaque année afin de couvrir le coût des indemnités de départ à la retraite.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.22 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Turn-over faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021
- Méthode de calcul : prospective

Informations sur les dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et aucun avantage en nature n'a été versé aux Administrateurs bénévoles sur l'exercice. Les contributions volontaires bénévoles des Administrateurs sur l'exercice représentent 1722 heures qui, valorisées au taux horaire du SMIC au 30/06/2022 (10.85€), s'élèveraient à 18 683 €.

La rémunération brute des trois plus hauts cadres dirigeants au cours de l'exercice s'élève à 82313 euros.

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	2 452		2 620			5 072
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 452		2 620			5 072
CORPORELLES	Terrains	825 837					825 837
	Constructions sur sol propre	1 960 920		22 261			1 983 181
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage Industriels	141 702		17 558			159 260
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	129 125		22 890			152 015
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 560		15 458			70 018
	Emballages récupérables et divers	69 456		27 025		45 105	51 376
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 181 600		105 193		45 105	3 241 688
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 235					5 235
	Autres titres immobilisés	60					60
	Prêts et autres immobilisations financières	2 024					2 024
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 319					7 319
TOTAL		3 191 372		107 813		45 105	3 254 079

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains	563 993	3 301		567 294
	Constructions sur sol propre	1 431 097	39 725		1 470 821
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	109 195	8 334		117 530
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	85 703	20 060		105 763
	Matériel de bureau, mobilier	44 799	3 837		48 636
	Emballages récupérables et divers	61 894	9 979	45 105	26 768
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 296 681	85 236	45 105	2 336 812
TOTAL		2 296 681	85 236	45 105	2 336 812

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	40 000			40 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	101 266	2 549		103 815
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	141 266	2 549		143 815
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo, financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		141 266	2 549		143 815
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 549		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	1 524	1 524	
	Autres immobilisations financières	500	500	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	322 139	322 139	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 500	27 500	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	235 323	235 323	
	Charges constatées d'avance	51 137	51 137	
TOTAL DES CREANCES		638 124	638 124	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	102 938	102 938		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 967	29 967		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 677	15 677		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	53 067	53 067		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	448 965	448 965		
TOTAL DES DETTES		650 613	650 613		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

SOREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation	850 000				850 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	3 587 903			124 844	3 463 059
Report à nouveau		(124 844)	124 844		
Excédent ou déficit de l'exercice	(124 844)	124 844	75 643		75 643
Situation nette	4 313 059		200 487	124 844	4 388 702
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 313 059		200 487	124 844	4 388 702

SOREC

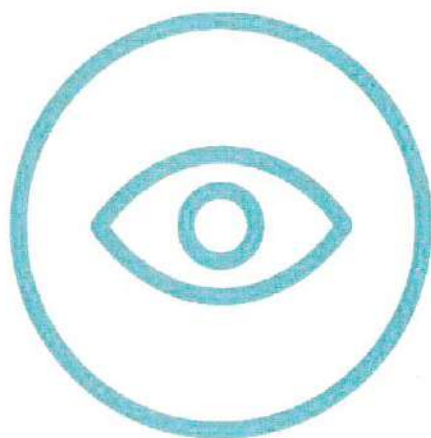
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 30/06/20	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 30/06/20	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds déd à des projets sans dépens cours des d derniers exer
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Projet Ecocontribution 571	54 966		50 204		(4 762)		
Projet Ecocontribution 574	24 762		23 628		(1 134)		
Projet Ecocontribution 816		34 515				34 515	
Projet Ecocontribution 817		21 394				21 394	
Projet Ecocontribution 819		22 331				22 331	
		3 181				3 181	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	79 728	81 421	73 833		(5 896)	81 421	

SOREC

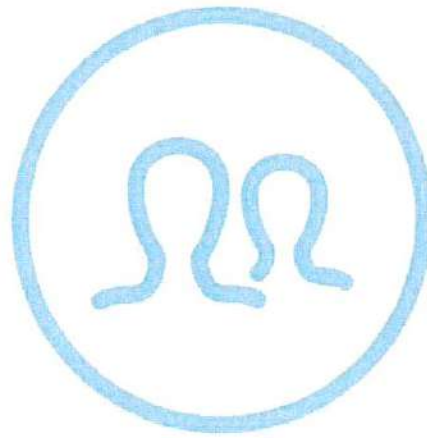
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie



Transparence



Fiabilité



Indépendance

SOREC

Siège social
SAS SOREC

9 rue Ferdinand Buisson – BP 20405 Saint- Contest
14 654 CARPIQUET CEDEX

Tél. : +33 (0)2 31 53 55 35
www.sorec.net